



- Niveau de contrainte**
- Zone rouge : INCONSTRUCTIBLE *
 - Zone bleue : CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS
 - Zone bleue : CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS FAIBLES **
 - Zone blanche : CONSTRUCTIBLE SANS CONTRAINTE SPECIFIQUE ***

- Carte au 1 / 5000
- Carte au 1 / 2500
- Limite communale

* sauf exceptions (voir règlement)
** présence uniquement de nitraté gonflant des argiles
*** vis-à-vis des risques naturels définis par le PPR



PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE
VILLENEUVE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

ENQUETE PUBLIQUE

**CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE
INONDATIONS / MOUVEMENTS DE TERRAIN**

Echelle : 1 / 10000

Approuvé par arrêté préfectoral

n°

du

SERVICE INSTRUCTEUR
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

REALISATION
SOCIETE D'INGENIERIE DES MOUVEMENTS DE SOLS ET DES RISQUES NATURELS
(IMSRN)

Décembre 2017

Fond de plan : Plan Cadastral Informatisé

0 250 500 m